

TOURNOI NATIONAL D'ALENÇON

TENNIS DE TABLE

Dimanche 10 et Lundi 11 novembre 2024

ETOILE ALENÇONNAISE

Rue de Verdun, B.P. 143 61004 ALENÇON cedex

<https://etoilealencon.sportsregions.fr>

L'Étoile Alençonnaise organise la 30^{ème} édition du **TOURNOI NATIONAL DE TENNIS DE TABLE D'ALENÇON**. Il se déroulera le week-end des **10 et 11 novembre 2024** dans le **complexe sportif de l'Étoile Alençonnaise, rue de Verdun (près de la gare SNCF)** à Alençon (Orne).

Ce tournoi est homologué **NATIONAL B** par la F.F.T.T.

Article 1 : Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses possédant une licence F.F.T.T traditionnelle. La présentation de la licence (papier ou numérique) est obligatoire.

Article 2 : Le tournoi se déroulera sur 24 tables.

Les balles plastiques homologuées (blanches) seront fournies par les joueurs.

Article 3 : La présentation de la licence en cours (phase 1) et d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition si la mention « certificat médical présenté » ne figure pas sur la licence seront exigés par le Juge Arbitre. La validité de la licence sera déterminée en respect des règlements administratifs fédéraux 2024 – titre II, article 606.

Article 4 : Une tenue sportive réglementaire sera exigée (shorts et chemisettes blancs interdits en raison de la couleur des balles). Tout joueur qui persisterait à ne pas vouloir changer de tenue sera déclaré perdant et exclu du tournoi.

Article 5 : Le tournoi comportera les tableaux suivants :

☐ **Dimanche 10 novembre :**

Ouverture de la salle et pointage à partir de 7 h 30.

Fin de pointage 30 minutes avant le début de chaque tableau.

Tableau A :	Coupe Davis (Total des points inférieur à 1600)	09 h 00
Tableau B :	Coupe Davis (Total des points inférieur à 3600)	10 h 00
Tableau C :	Coupe Davis (Total des points inférieur à 2600)	11 h 00

Toutes les finales sont prévues entre 19 h et 23 h selon les tableaux.

☐ **Lundi 11 novembre :**

Ouverture de la salle et pointage à partir de 7 h.
Fin de pointage 30 minutes avant le début de chaque tableau.

Tableau D :	de 500 à 999 points (5 à 9)	08 h 30
Tableau E :	de 1300 à 1899 points (13 à 18)	09 h 00
Tableau F :	de 800 à 1299 points (8 à 12)	10 h 00
Tableau G :	de 500 à 799 points (5 à 7)	10 h 30
Tableau H :	de 1000 à 1599 points (10 à 15)	11 h 30
Tableau I :	Toutes Catégories	13 h 00
Tableau J :	Toutes Catégories Féminines	14 h 00
Tableau K :	Doubles	14 h 30

(Total des points inférieur à 3000) – Clubs indifférents.

Toutes les finales sont prévues entre 18 h et 22 h selon les tableaux.

L'Étoile Alençonnaise, club organisateur, en accord avec le Juge-Arbitre du tournoi, se réserve les droits :

- d'annuler un tableau si le nombre de participants est inférieur à 8.
- d'arrêter et bloquer les inscriptions d'un ou plusieurs tableaux, si le nombre de participants excède les capacités de la tranche horaire (**48 joueurs maximum par tableau de simples**).

Les tableaux A, B, C (Coupes Davis) accepteront au maximum l'engagement de **48 paires** de joueurs.
Le tableau K (Doubles) acceptera au maximum l'engagement de **32 paires** de joueurs.

Article 6 :

- Sur la journée du dimanche 10 novembre, chaque joueur (ou joueuse) peut participer à **2 Coupes Davis au maximum**
- Sur la journée du lundi 11 novembre, chaque joueur (ou joueuse) peut participer à **3 tableaux dont 2 tableaux de simples au maximum**, et chaque joueuse peut participer en plus au tableau J (Toutes Catégories Féminines).

Article 7 : En ce qui concerne le classement des joueurs et des joueuses, le classement officiel sera celui paru en juillet 2024 et valable pour la première phase de la saison sportive 2024-2025.

Article 8 :

- Le tableau K (Doubles) se déroulera par élimination directe. **Tous les autres tableaux se dérouleront par poules de 3 (y compris les Coupes Davis). Les 2 premiers seront qualifiés pour le tableau final** à élimination directe. Toutes les rencontres seront jouées au meilleur des 5 manches. Le forfait d'un participant pourra être prononcé 5 minutes après le second appel de son nom.

- Formule des tableaux A, B, C (Coupe Davis) :

Le meilleur classé doit se trouver en position A ou X, le moins bien classé en position B ou Y.
L'ordre des parties sera le suivant : A – X , B – Y , puis double si égalité (soit 3 points).
La rencontre est arrêtée dès qu'une équipe a marqué 2 points.

Article 9 : De nombreux prix (en chèques ou en espèces) ainsi que des lots récompenseront l'ensemble des tableaux. Pour chaque tableau, le vainqueur se verra remettre une coupe ou un trophée.
Détail des récompenses et tarifs d'engagement par tableau :

	Tableaux	Horaire	Tarif	Vainqueur	Finale	Demi	Quart
DIMANCHE	Tableau A (Coupe Davis < 1600)	9 h	7 €/joueur	120 €	60 €	30 €	Lots
	Tableau B (Coupe Davis < 3600)	10 h	9 €/joueur	240 €	120 €	60 €	30 €
	Tableau C (Coupe Davis < 2600)	11 h	8 €/joueur	160 €	80 €	40 €	20 €
LUNDI	Tableau D (500 à 999 pts)	8 h 30	8 €	60 €	30 €	15 €	Lot
	Tableau E (1300 à 1899 pts)	9 h	8 €	120 €	60 €	30 €	15 €
	Tableau F (800 à 1299 pts)	10 h	8 €	80 €	40 €	20 €	Lot
	Tableau G (500 à 799 pts)	10 h 30	8 €	50 €	25 €	12 €	Lot
	Tableau H (1000 à 1599 pts)	11 h 30	8 €	100 €	50 €	25 €	Lot
	Tableau I (Toutes Catégories)	13 h	10 €	250 €	120 €	60 €	30 €
	Tableau J (Ttes Cat. Féminines)	14 h	8 €	80 €	40 €	20 €	Lot
	Tableau K (Doubles < 3000)	14 h 30	6 €/joueur	120 €	60 €	30 €	Lots

* Pour les Doubles et Coupes Davis, les récompenses sont attribuées pour la paire de joueurs.

Tous les lots offerts sont des produits « tennis de table » fournis par notre partenaire Wack Sport.

Le total des prix (hors lots) distribués s'élève à 3 130 €.

Article 10 : Les inscriptions s'effectueront **de préférence** sur le site du club (rubrique Tournoi National) <https://etoilealencon.sportsregions.fr> jusqu'au **VENDREDI 8 NOVEMBRE 2024 à minuit**. Ce service sera activé dans le courant du mois d'octobre 2024.

Des informations complémentaires sont disponibles par téléphone ou par mail auprès de M. Fabrice VINCLAIR (directeur général du tournoi) : 06 85 83 23 43 / fabrice.vinclair@gmail.com

Article 11 : Le tirage des poules se fera 20 minutes avant le lancement de chaque tableau, sous le contrôle du Juge Arbitre.

Article 12 : Les litiges seront tranchés par le juge-arbitre du tournoi, M. Jacky SIMON (AI – JAI). Le Juge Arbitre se réserve le droit d'exclure un(e) joueur(se) sans remboursement des tableaux restant à jouer si celui-ci ne respecte pas l'esprit sportif du tournoi ou que son comportement est qualifié d'antisportif ou d'irrespectueux. Aucune atteinte aux personnes ou au matériel ne sera tolérée. Un(e) joueur(se) qui se rendrait coupable d'un tel acte serait immédiatement exclu(e) du tournoi.

Article 13 : En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Article 14 : Le tournoi est homologué par la F.F.T.T sous le N°

Article 15 : Tout engagement vaut acceptation du présent règlement. L'Étoile Alençonnaise décline toute responsabilité civile et pénale pour les accidents corporels et matériels, pertes, vols, etc. Les organisateurs se réservent le droit de prendre toutes les décisions utiles au bon déroulement du tournoi.

COMITE D'ORGANISATION

M. Jacky SIMON : Juge Arbitre

M. Fabrice VINCLAIR : Directeur Général

M. Jérémy COLLET : Responsable Pointage

JOURNEES CONTINUES

RESTAURATION SUR PLACE ASSUREE